

Aucun enfant à la rue à Alençon!

Nous sommes tous et toutes des hébergeurs/euses

À Alençon, des mineurs isolés étrangers sont à la rue.

Ces mineurs isolés étrangers (MIE), comme on les appelle, ont été un jour envoyés au loin, pour tenter leur chance dans notre monde. Ils viennent de pays troublés, des pays où on ne va pas en vacances, du Congo, du Niger ou d'ailleurs. Ils ont - forcément- des parents, qui les ont peut-être abandonnés ou qui sont morts, ou bien qui les ont confiés à des passeurs pensant les protéger ou leur assurer une vie meilleure, les ont peut-être abandonnés ou sont peut-être morts. Certains ont cheminé un an, deux ans, parfois plus.

Les plus forts, les plus malins, les plus chanceux sont arrivés ici. En Zodiac par Nador (Maroc) ou Gibraltar ou après des journées dans le coffre d'un camion. Débarqués à Roissy, déposés Gare du Nord à Paris, ou à Vintimille, avec un acte de naissance et dans le meilleur des cas, une adresse.

Ce sont des enfants, même si leur histoire et le voyage les ont rendus plus mûrs, trop mûrs, parfois, avant l'âge.

L'âge d'aller à l'école, d'étudier, d'apprendre, de faire des projets et d'avoir des rêves. Ceux qui parviennent à être scolarisés étudient ; pourtant certains dorment dans la rue.

Notre pays, attaché à l'égalité a fait de l'éducation un droit inaliénable .

Il a introduit le devoir de prise en charge de tout mineur, quel que soient son sexe, sa couleur de peau et son pays d'origine. Cette mission est confiée aux Conseils Généraux et à l'Aide Sociale à l'Enfance, qui, aujourd'hui, pour certains d'entre eux, estiment la charge trop élevée et décrètent la préférence nationale : avant d'être des enfants, ces adolescents sont d'abord des étrangers à ne pas prendre en charge.

Des stratégies pernicieuses pour en éliminer le maximum sont déployées: entretiens sommaires, exigence de documents impossibles à obtenir, remise en cause systématique de leurs documents d'identité officiels, examens médicaux humiliants, tests d'âge osseux sans valeur scientifique. Créés en 1935, sur une population blanche nord-américaine, ces tests osseux doivent être abandonnés. sont jugés non fiables par l'Académie Nationale de Médecine, le Haut Conseil de la Santé Publique et la communauté médicale qui ont relevé une marge d'erreur pouvant aller jusqu'à deux ans. Le Défenseur des Droits Dominique Baudis avait d'ailleurs demandé la non-utilisation de ces tests.

Aujourd'hui, ces jeunes, non reconnus comme mineurs, ne sont pas pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance et se retrouvent dans un vide juridique ne leur permettant pas de bénéficier d'un hébergement.

Ces jeunes, vous les avez peut-être croisés sans le savoir alors qu'ils s'abritaient pour la nuit sous des cartons ou un pas de porte. On en est là, aujourd'hui, en France. Indignons-nous ! Ces faits inadmissibles, s'ils concernent d'abord les mineurs isolés traités de façon indigne, concernent en réalité toute la société car ils sont commis en notre nom.

Nous demandons que cela cesse! Tous les mineurs doivent être pris en charge!

L'histoire de notre pays est celle de l'immigration au long des siècles : un pays où des enfants, des hommes, des femmes, venus de tous les continents, ont un jour posé leurs bagages et apporté leur intelligence, leur créativité, leurs forces. Ainsi, nous nous enorgueillissons, avec raison, des Chagall, Marie Curie, Flora Tristan, et de tant d'autres.

N'acceptons pas de rayer les Mineurs Etrangers Isolés (MIE) de cette histoire. Les mineurs, tous les mineurs en danger, étrangers comme français, doivent être pris en charge par la société. Si un doute existe sur leur âge, il doit leur profiter. Ils doivent être considérés comme mineurs jusqu'à preuve avérée du contraire.

En attendant, nous refusons que ces enfants soient à la rue à Alençon!

Tous les mineurs doivent être accueillis par la France car ils sont en danger ! (article 375 du code civil)

Nous avons donc décidé de participer à l'accompagnement et la protection de ces mineurs étrangers isolés (hébergement, alphabétisation, soutien financier etc...).

avec le parrainage de Monseigneur Gaillot

Signatures: